



Laboratoire **VECTOEUR**

EnrAnaReal5 V1

ATTESTATION D'ABSENCE DE CONTAMINATION DE L'AIR EN AMBIANCE DEDIEE AU MONDE VITIVINICOLE

Attribuée à l'espace :

« PARC BOIS 1 J57 P02-01 »

« PARC BOIS 2 D10 01-01 »

« PARC BOIS 3 OL621 01 »

Proposée par la société :

TONNELLERIE CADUS

Rue des Trois Noyers, 21550 LADOIX-SERRIGNY - France

L'attestation est attribuée sur les bases suivantes :

En l'état, la recherche et le dosage des résidus organohalogénés, et en particulier des polyhaloanisoles (2,4,6-trichloroanisole, 2,3,4,6-tetrachloroanisole, pentachloroanisole, 2,4,6-tribromoanisole), polyhalophénols (2,4,6-trichlorophénol, 2,3,4,6-tetrachlorophénol, pentachlorophénol, 2,4,6-tribromophénol) et du lindane n'ont pas permis de détecter des quantités susceptibles de générer un risque organoleptique et/ou alimentaire vis-à-vis des matériaux et produits sensibles stockés dans cet espace.

Précaution d'usage : La recherche et le dosage des composés connus comme préjudiciables en environnement vinicole ont été menés selon des modes opératoires internes. Les contaminants sont piégés sur une mousse de polyuréthane sur une durée de 7 jours, selon une procédure interne. Les teneurs retrouvées en composés chimiques sont fonction des conditions aérologiques du local (température, hygrométrie, ventilation...), elles donnent une image instantanée. Les échantillons sont analysés en leur état de réception. Cette attestation se rapporte aux objets soumis à l'essai. Les données sont consignées dans le rapport d'essai référencé CA21040592-1 à 3.

Date d'émission : 19/05/2021

Numéro d'attestation : AT210519_07

Dr. Cédric COURTOIS
Directeur Scientifique

Anne-Laure TOUREL
Ingénieur Chimiste

